

FR

Déclaration de conformité
EuroPro 620 / 720

Complément important à vos instructions de montage, de service et de maintenance de la motorisation				
Données de la porte		<input checked="" type="checkbox"/>	Données de la motorisation de porte	<input checked="" type="checkbox"/>
Porte sectionnelle <input type="checkbox"/>	Porte basculante <input type="checkbox"/>		Désignation	Voir la plaque d'identification au verso de ce carnet
Porte sectionnelle latérale <input type="checkbox"/>	Porte basculante <input type="checkbox"/>		Année de construction	
Porte coulissante <input type="checkbox"/>			Numéro de série	
N° de dossier :			Charge nominale	
Année de construction :			Vous trouverez d'autres données techniques dans la rubrique « Données techniques » dans les instructions de montage, de service et de maintenance de la motorisation.	
Numéro de série :			Commande :	
Fabricant :			Commande par impulsion <input type="checkbox"/>	
Fournisseur :			Fermeture automatique <input type="checkbox"/>	
Mentions particulières / Désignation :			Autre <input type="checkbox"/>	
Vantail :			Sécurisation du bord de fermeture principal / secondaire :	
Dimensions (l x H x P) :			Limiteur d'effort <input type="checkbox"/>	
Poids (kg) :			Sécurité de contact <input type="checkbox"/>	
Système anti-chute du tablier installé		Oui <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	
		Non <input type="checkbox"/>	Accessoires :	
Si oui, type de protection			Commande à distance <input type="checkbox"/>	
			Boutons et éléments de commande <input type="checkbox"/>	
			Cellule photoélectrique <input type="checkbox"/>	
			Autre <input type="checkbox"/>	
Dispositifs de sécurité supplémentaires :				
Autres renseignements et modifications :				
Site d'exploitation :				Date de montage :
Attention : Selon la norme EN 12453, les portes doivent être inspectées par un spécialiste conformément aux indications du fabricant. Pour cela, observez les indications du fabricant figurant dans les instructions de montage, de service et de maintenance.				
Demandez un devis sans engagement pour l'inspection et la maintenance de votre ensemble de porte à :				
Nom, adresse et cachet de la société chargée du montage			Fabricant : TUBAUTO S.A.S. 7, rue des Salcys – Z I de Gron B.P. 711 89107 SENS Cedex France	
Taxe autorisée (carnet de contrôle) en fonction de la liste de prix actuellement en vigueur. Protection dès la conception de l'édition, reproduction interdite				

Cher client, chère cliente,

Par la combinaison de cette motorisation avec une porte, l'installateur devient lui-même le fabricant de la machine complète « porte à commande motorisée ».

Faites installer cette motorisation par une entreprise de montage spécialisée. Seule celle-ci connaît les prescriptions de sécurité, directives et normes pertinentes, et dispose des appareils de contrôle et de mesure nécessaires.

En cas de renvois non datés à des normes, directives, etc., prises ici en référence, la dernière édition publiée, modifications incluses, prévaut.

Déclaration pour la pose d'une machine incomplète

(Déclaration d'incorporation suivant la directive machines CE 2006/42/CE pour le montage d'une machine incomplète, conformément à l'annexe II, partie 1 B)

Fabricant TUBAUTO S.A.S.
7, rue des Salcys – Z I de Gron / B.P. 711
89107 SENS Cedex
France

La machine incomplète (produit) :

Motorisation de porte de garage	Numéro de série
EuroPro 620 / 720	Voir la plaque d'identification au verso de ce carnet

est développée, construite et fabriquée en conformité avec :

2006/42/CE	Directive CE Machines
2014/30/UE	Directive UE Compatibilité électromagnétique
2014/35/UE	Directive UE Basse tension
2014/53/UE (RED)	Directive UE relative aux équipements radioélectriques pour récepteurs intégrés 433 MHz avec puissance rayonnée < 10 mW
2015/863/UE (RoHS)	Directive UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses

Normes et spécifications apparentées et connexes :

EN ISO 13849-1, PL « c », cat. 2	Sécurité des machines – Parties des systèmes de commande relatives à la sécurité – Partie 1 : principes généraux de conception
EN 60335-2-95	Sécurité des appareils électriques / Motorisations de porte
EN 62479:2010	Santé / sécurité (Article 3.1(a) de 2014/53/UE (RED)) <small>(Conformément au chapitre 4.2, le produit satisfait automatiquement à cette norme, car la puissance de rayonnement (PIRE) contrôlée selon la norme ETSI EN 300220 – 1 est inférieure à la limite d'exclusion de basse consommation P_{max} de 20 mW)</small>
ETSI EN 301489-1 V2.2.1	Compatibilité électromagnétique (Article 3.1(b) de 2014/53/UE (RED))
ETSI EN 301489-3 V2.1.1	
ETSI EN 301489-17 V3.1.1	
ETSI EN 300220-1 V3.1.1	Utilisation efficace du spectre radio (Article 3.2 de 2014/53/UE (RED))
ETSI EN 300220-2 V3.2.1	
EN 61000-6-2:2005	Compatibilité électromagnétique – Résistance aux parasitages

EN 61000-6-3:2007 + A1:2011	Compatibilité électromagnétique – Emissions parasites
EN IEC 63000:2018	Restriction concernant l'utilisation de matières dangereuses

Les exigences suivantes de l'annexe I de la directive européenne 2006/42/CE ont été respectées : 1.1.2, 1.1.3, 1.1.5, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 1.2.6, 1.3.2, 1.3.4, 1.3.7, 1.5.1, 1.5.4, 1.5.6, 1.5.14, 1.6.1, 1.6.2, 1.6.3, 1.7.1, 1.7.3, 1.7.4.

En outre, nous déclarons que la documentation technique spéciale de cette machine incomplète a été établie selon l'annexe VII partie B et nous engageons à transmettre celle-ci par voie électronique sur demande justifiée des autres autorités nationales.

Les quasi-machines au sens de la directive Machines 2006/42/CE sont uniquement destinées à être incorporées ou assemblées à d'autres machines, d'autres quasi-machines ou équipements afin de constituer une machine au sens de la directive susmentionnée.

C'est pourquoi ce produit ne doit être mis en service que lorsque le respect des dispositions de la directive CE mentionnée plus haut par la machine / l'installation complète dans laquelle il est intégré a été constaté.



La mise en service de l'ensemble de porte est interdite tant que la conformité du produit final (combinaison de l'une des motorisations de porte de garage décrites plus haut avec une **porte Hörmann** n'ayant pas été validée pour la motorisation de porte de garage concernée) n'a pas été constatée et confirmée par une entreprise spécialisée chargée du montage.

Toute modification du produit que nous n'avons pas approuvée entraîne l'annulation de la validité de la présente déclaration.

La personne chargée de rassembler la documentation technique est le signataire.

SENS Cedex, le 03/02/2025

Jacques Jolu, Directeur Général

Déclaration de conformité UE pour motorisation avec récepteur

(suivant la directive machines CE 2006/42/CE, annexe II, partie 1 A)

Fabricant TUBAUTO S.A.S.
 Adresse 7, rue des Salcys – Z I de Gron / B.P. 711
 89107 SENS Cedex
 France

Par la présente, le fabricant susmentionné déclare sous sa propre responsabilité que les produits

Motorisation de porte de garage	Numéro de série
EuroPro 620 / 720	Voir la plaque d'identification au verso de ce carnet

satisfont, sur le plan de la conception et de la fabrication et dans la version que nous commercialisons, aux exigences fondamentales en vigueur des directives mentionnées ci-après en cas d'utilisation appropriée :

2006/42/CE	Directive CE Machines
2014/30/UE	Directive UE Compatibilité électromagnétique
2014/35/UE	Directive UE Basse tension
2014/53/UE (RED)	Directive UE relative aux équipements radioélectriques pour récepteurs intégrés 433 MHz avec puissance rayonnée < 10 mW
2015/863/UE (RoHS)	Directive UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses

Normes et spécifications apparentées et connexes :

EN 12604	Portes – Aspects mécaniques – Exigences et procédure d'inspection
EN 12453	Portes – Sécurité à l'utilisation des portes à commande motorisée – Exigences et procédure d'inspection
EN 13241:2003 + A2:2016	Portes – Norme de produit – Caractéristiques de performance
EN ISO 13849-1, PL « c », cat. 2	Sécurité des machines – Parties des systèmes de commande relatives à la sécurité – Partie 1 : principes généraux de conception
EN 60335-2-95	Sécurité des appareils électriques / Motorisations de porte
EN 62479:2010	Sécurité / Santé (article 3.1(a) de 2014/53/UE (RED)) <small>(Conformément au chapitre 4.2, le produit satisfait automatiquement à cette norme, car la puissance de rayonnement (PIRE) contrôlée selon la norme ETSI EN 300220-1 est inférieure à la limite d'exclusion de basse consommation P_{max} de 20 mW)</small>
ETSI EN 301489-1 V2.2.1	Compatibilité électromagnétique <small>(article 3.1(b) de 2014/53/UE (RED))</small>
ETSI EN 301489-3 V2.1.1	
ETSI EN 301489-17 V3.1.1	
ETSI EN 300220-1 V3.1.1	Utilisation efficace du spectre radio <small>(article 3.2 de 2014/53/UE (RED))</small>
ETSI EN 300220-2 V3.2.1	
EN 61000-6-2:2005	Compatibilité électromagnétique – Résistance aux parasitages
EN 61000-6-3:2007 + A1:2011	Compatibilité électromagnétique – Emissions parasites
EN IEC 63000:2018	Restriction concernant l'utilisation de matières dangereuses

Dans la mesure où l'une des motorisations de porte de garage décrites plus haut est montée et mise en service conformément à nos prescriptions avec les types de portes mentionnés ci-après et dans les configurations agréées, l'installation montée est conforme aux normes susmentionnées.

Motorisation de porte de garage	Porte
EuroPro 620 / 720	Porte de garage sectionnelle Hörmann LTE 40/42, LPU 40/42, LTH 40/42, EPU, RenoMatic 42, RenoMatic light 42
	Porte de garage basculante débordante Hörmann N80, F 80

La personne chargée de compiler la documentation technique est le gérant du fabricant mentionné ci-dessus.

	⚠ AVERTISSEMENT
	<p>Pour les motorisations décrites plus haut en combinaison avec d'autres portes L'ensemble de porte dans lequel est posée l'une des motorisations de porte de garage mentionnées auparavant doit être conforme aux directives et normes applicables aux portes mentionnées ci-dessus. Effectuez le montage et la mise en service de l'ensemble de porte suivant les directives du fabricant.</p> <p>► Si vous combinez ou mettez en service l'une des motorisations décrites ci-dessus avec une porte non mentionnée dans le présent document, il incombe de veiller au respect des normes et directives nationales et internationales applicables. Au sein de la CE / l'UE, il s'agit des normes et directives suivantes :</p>
EN 13241	Portes – Norme de produit – Caractéristiques de performance
EN 12978	Dispositifs de protection pour portes et portails motorisés
EN 12604	Portes – Aspects mécaniques – Exigences et procédure d'inspection
EN 12453	Sécurité à l'utilisation des portes à commande motorisée – Exigences et procédure d'inspection
Directive CE Machines 2006/42/CE	

La mise en service est interdite tant que la conformité du produit final n'a pas été constatée et confirmée par l'entreprise spécialisée chargée du montage.

Confirmation de la conformité par l'entreprise spécialisée chargée du montage		
Fabricant de la porte et type de porte		
Numéros de série des composants		
Société	Signature / Nom en caractères d'imprimerie	Date

Déclaration de conformité UE émetteurs

Fabricant TUBAUTO S.A.S.
7, rue des Salcys – Z I de Gron / B.P. 711
89107 SENS Cedex
France

Directeur Général Jacques Jolu

Par la présente, le fabricant susmentionné déclare sous sa propre responsabilité que son produit

Type de dispositif	Emetteur
Modèle	RSC2-433-RC (EuroPro 620)
	RSC4-433-BS (EuroPro 720)
Utilisation appropriée	Activation de motorisations et accessoires pour portes et portails
Fréquence	433 MHz
Puissance d'émission	max. 10 mW (PIRE)

satisfait, sur le plan de la conception et de la fabrication et dans la version que nous commercialisons, aux exigences fondamentales des directives mentionnées en cas d'utilisation appropriée :

2014/53/UE (RED)	Directive UE sur les équipements radio
2015/863/UE (RoHS)	Directive UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses

Normes et spécifications appliquées :

EN 62368-1:2014 + AC:2015 + A11:2017	Sécurité (article 3.1(a) de 2014/53/UE)
EN 62479:2010	Santé (art. 3.1(a) de la norme 2014/53/UE) <small>(Conformément au chapitre 4.2, le produit satisfait automatiquement à cette norme, car la puissance de rayonnement (PIRE) contrôlée selon la norme ETSI EN 300220-1 est inférieure à la limite d'exclusion de basse consommation P_{max} de 20 mW)</small>
EN CEI 63000:2018	Restriction concernant l'utilisation de matières dangereuses
ETSI EN 301489-1 V2.2.1	Compatibilité électromagnétique (Article 3.1(b) de 2014/53/UE (RED))
ETSI EN 301489-3 V2.1.1	
ETSI EN 300220-1 V3.1.1	Utilisation efficace du spectre radio (Article 3.2 de 2014/53/UE (RED))
ETSI EN 300220-2 V3.2.1	

Toute modification du produit que nous n'avons pas approuvée entraîne l'annulation de la validité de la présente déclaration.

SENS Cedex, le 29/09/2021



Jacques Jolu, Directeur Général

Compte-rendu de remise et de réception pour la mise en service de l'installation

En termes de sécurité, l'ensemble de porte mentionné plus haut satisfait aux directives et normes nationales et internationales.

Société / Lieu d'exploitation Numéro de série de la motorisation

N° de dossier Désignation de porte

1. Un trajet d'essai adapté et concluant a eu lieu

- Avec installation et réglage finaux de tous les dispositifs électrotechniques / dispositifs de sécurité
- Avec câble d'alimentation provisoire, mais ajustement de tous les dispositifs électroniques
- L'exploitant a été initié à la commande de l'ensemble de porte
- L'ensemble de porte est exempt de vices lors de sa remise
- Les efforts sont mesurés Oui Non
- L'analyse des risques est effectuée conformément à la norme EN 13241 Oui Non

2. Aucun trajet d'essai n'a eu lieu au moment de la remise

- En raison de l'absence de courant
- Car l'installation sera effectuée à une date ultérieure
- car

.....
et une répétition sera effectuée avec demande séparée

3. Les documents suivants sont remis pour la motorisation :

- Instructions de montage, de service et de maintenance
- Déclaration d'incorporation
- Déclaration de conformité
- Autre :

.....
Direction des travaux / exploitant
(Signatures and Names)

.....
Monteur / spécialiste

.....
Lieu, date

NOTE :

Si, dans un premier temps, aucun trajet d'essai n'est effectué conformément au point 1, ce fait doit être consigné et, en cas d'exécution ultérieure, le trajet reporté au point 4. Ce point doit être à nouveau daté et signé.

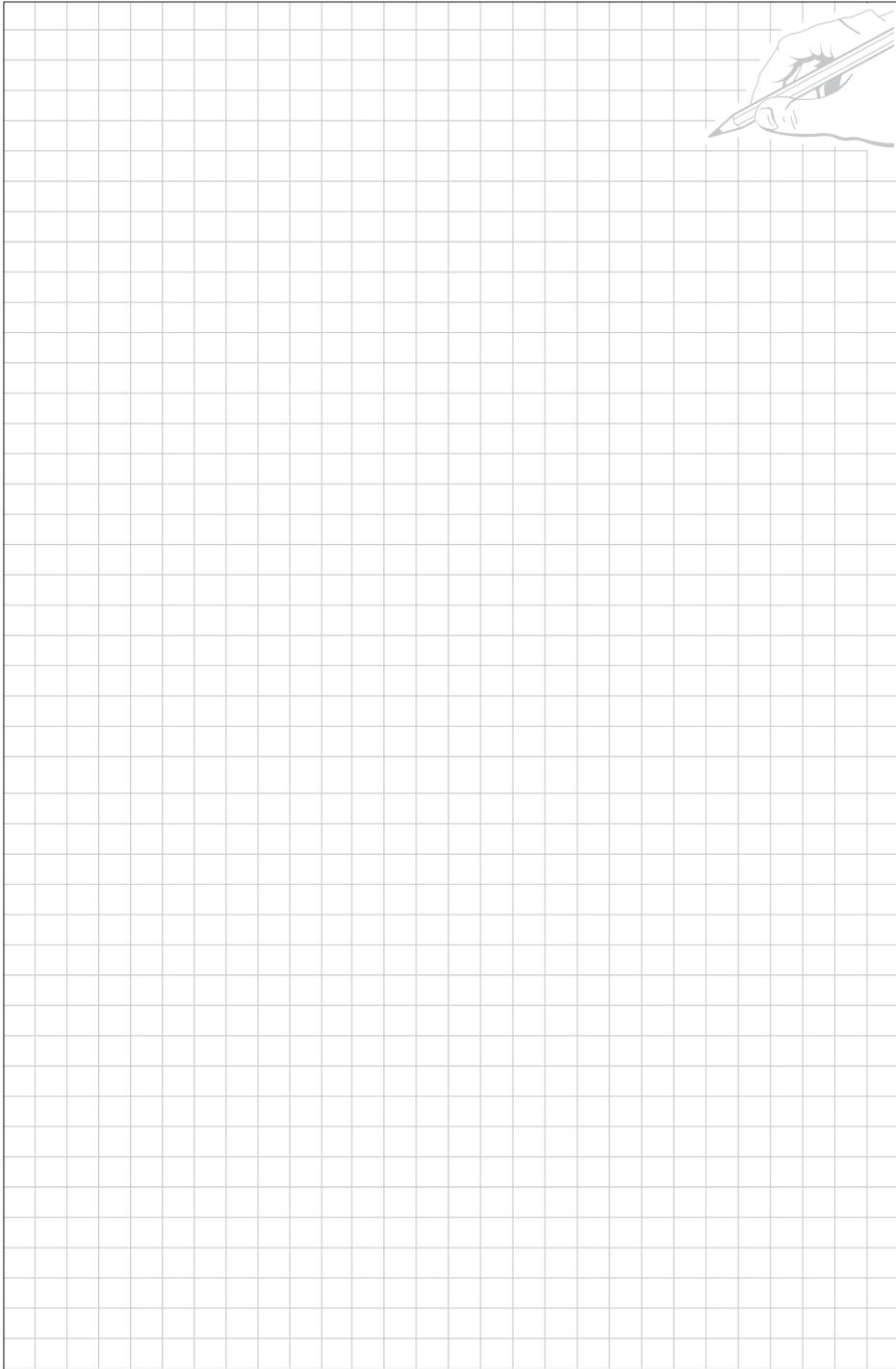
4. Un trajet d'essai adapté et concluant a eu lieu aujourd'hui.

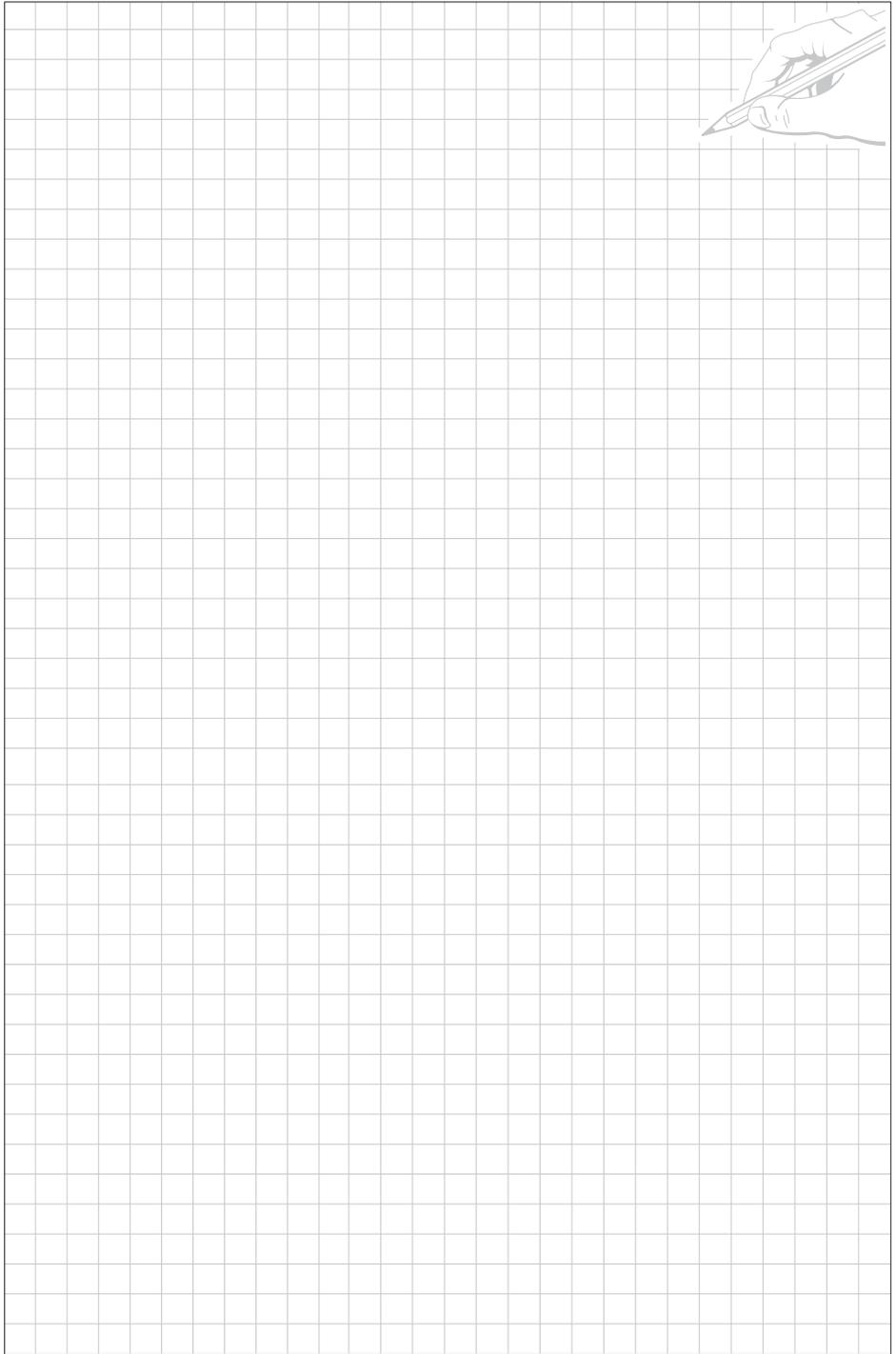
.....
Direction des travaux / exploitant
(Signatures and Names)

.....
Monteur / spécialiste

.....
Lieu, date







EuroPro 620 / 720

TUBAUTO S.A.S.
7, rue des Salcys – Z I de Gron
B.P. 711
F-89107 SENS Cedex
www.tubauto.fr



4557040 B1